

Politique sur l'écologie, la durabilité et l'environnement

Politique :	Politique sur l'écologie, la durabilité et l'environnement
Date d'entrée en vigueur :	Mars 2021
Dernière révision :	
Prochaine révision :	3 ans suivant la dernière révision
Remplace :	Toute politique ou règlement antérieur
Revue par :	Adopté au conseil d'administration

Le *Théâtre Cercle Molière (TCM)* s'est doté d'une politique sur l'écologie, la durabilité et l'environnement afin d'assurer que notre travail ait un impact minimal sur l'environnement en suivant le simple principe de réduire, de réutiliser et de recycler. Nous promovons activement l'innovation pour trouver des méthodes de travail toujours plus durables et pour encourager les bonnes pratiques environnementales au-delà de notre bâtiment et nos productions.

Définitions :

L'écologie se définit comme la protection de la nature et un meilleur équilibre entre l'être humain et son environnement.

La durabilité est l'évitement d'épuiser les ressources naturelles afin de maintenir un équilibre écologique et durable sur une période continue.

L'environnement se décrit comme l'ensemble des conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants et les activités humaines.

Politique :

Le *Théâtre Cercle Molière* s'efforce de se réinventer constamment et de rendre l'environnement du théâtre un espace pour tous. En tant que représentants dans le secteur des arts, de la création et de la culture, nous sommes conscients de notre leadership et de cet impact sur l'environnement et nous reconnaissons la nécessité d'être responsables de cet impact.

1. À ce titre, le *Théâtre Cercle Molière* s'engage à faire valoir dans tous ses processus et auprès de tous ses partenaires sa politique et ses procédures sur l'écologie, la durabilité et l'environnement. Cette responsabilité incombe à tous au sein du *Théâtre Cercle Molière* (ses employés, ses publics, ses contractuels, ses bénévoles (y compris les membres du conseil d'administration), ses partenaires et toute autre personne associée aux activités du *Théâtre Cercle Molière*).

TCM POLITIQUES ET PROCÉDURES

2. Les domaines de notre travail qui, selon nous, tiennent compte des objectifs, et dans lesquels notre plan d'action se développera, sont les suivants :
 - L'industrie, l'innovation et l'infrastructure :
Le *TCM* assure des productions, des partenariats et des manières efficaces de partager ses ressources multiples en ce qui a trait à l'établissement d'autres méthodes de production, à son système de billetterie et à son établissement.
 - Communautés durables :
Le *TCM* s'engage à s'engager auprès des communautés locales et à intégrer et à évaluer la durabilité au *TCM*.
 - Consommation et productions responsables :
Le *TCM* souhaite réduire sa consommation, assurer des partenariats équitables et assurer des productions écologiques en évaluant son taux de gaspillage alimentaire, sa consommation de papier et ses décors pour les productions.
 - L'action climatique :
Le *TCM* note sa responsabilité de communiquer et de permettre l'action climatique ainsi que les actions publiques.
 - Institution forte :
Le *TCM* consacre du temps à la création d'une culture et d'une structure organisationnelle ainsi qu'à l'écoute profonde et active.

3. Le *Théâtre Cercle Molière* cherche à développer, à maintenir et à renouveler son engagement à l'égard de l'environnement et reconnaît que le fait d'accroître celui-ci chez ses membres, contractuels, employés, partenaires et bénévoles fait partie de cet objectif. Le *Théâtre Cercle Molière* prendra les mesures suivantes pour favoriser un environnement durable :
 - Revoir annuellement la présente politique et ses procédures connexes en consultant ses membres et des spécialistes du domaine de l'écologie, de la durabilité et de l'environnement ;
 - Favoriser l'engagement des artistes et du public en ce qui concerne l'environnement dans notre programmation artistique ;
 - Encourager les pratiques équitables et durables durant le processus de création ;
 - Sensibiliser les employés aux politiques environnementales et favoriser une culture de responsabilité partagée ;
 - Réduire le gaspillage, préserver les ressources et recycler dans tous les domaines de l'entreprise.